

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte*****16071493*****TRIBUNAL DE COMMERCE****13 MAI 2016****DIVISION MONS**
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0409.756.011**Dénomination****(en entier) : FEDERATION NATIONALE DES ENTREPRENEURS ROUTIERS -
SECTION PROVINCIALE DU HAINAUT****(en abrégé) :****Forme juridique :** ASSOCIAION SANS BUT LUCRATIF**Siège :** 7000 - MONS - RUE DE LA REUNION N° 02**Objet de l'acte :** MODIFICATION SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
 « FEDERATION NATIONALE DES ENTREPRENEURS ROUTIERS »
 « SECTION PROVINCIALE DU HAINAUT » DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUE A
 7000 - MONS, RUE DE LA REUNION N° 02 TENUE AU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION
 EN DATE DU QUINZE OCTOBRE DEUX MIL QUINZE A NEUF HEURES.

Sont présents :

Monsieur CORNEZ Bernard, demeurant et domicilié à 7063 - NEUFVILLES, Rue de la Gage
 n° 78, Président du Conseil d'Administration. N.N. 510421/081-97.

Monsieur BAES Jean, demeurant et domicilié à 59229 TETEGHEM (France), Chemin François Rabelais
 n° 12, Vice-Président du Conseil d'Administration. N.N. 540908/8 M1.

Monsieur CLEPPE William, demeurant et domicilié à 7620 BLEHARIES, Rue Jules Decarpentries n° 11
 Invité en sa qualité de nouveau Vice-Président du Conseil d'Administration ; N.N. 591031/133-52.

Monsieur REYGAERTS Pascal, demeurant et domicilié à 7800 ATH, rue de la Cachette n° 01 Boîte 1,
 exerçant les fonctions de Trésorier. N.N. 700122/275-57.

Madame LARCIN France, demeurant et domiciliée à 7120 HAULCHIN,
 Rue E. Lefebvre n° 16 A, exerçant les fonctions de Secrétaire. N.N. 641117/096-39.

Le Conseil d'Administration est ouvert sous la présidence de Monsieur Bernard CORNEZ, qui désigne
 Madame LARCIN France en qualité de secrétaire. Celle-ci accepte.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration procède à la justification des convocations adressées par
 courrier normal.

Le Conseil d'Administration étant valablement constitué, l'ordre du jour peut être abordé.

Monsieur le Président rappelle celui-ci :

Modification du siège social.

Divers .

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL.

Conformément à l'article deux des statuts de l'Association, à l'unanimité des voix et par vote spécial le Conseil d'Administration décide de marquer son approbation sur le transfert du siège social de l'Association qui sera situé à partir de ce jour à l'adresse suivante : 7000 MONS, Boulevard Initialis n° 15.

Rien n'étant inscrit en regard de la rubrique « divers », Monsieur le Président décide de lever la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 09 heures et 20 minutes.

De tout quoi le présent procès-verbal a été établi.

CORNEZ Bernard,
Président,

BAES Jean,
Vice- Président,

CLEPPE WILLIAM,
Vice-Président,

LARCIN France,
Secrétaire,

REYGAERTS Pascal,
Trésorier,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature